

1. *Débitrice:* **Conos Holding Ltd., Wilmington, succursale de Bussigny**, Chemin de Roséaz 18, **1030 Bussigny, actuellement san domicile**
2. *Remarques:* Faillite ordinaire 171 LP
A vous Conos Holding Ltd., Pierre André Wenger, administrateur.
Vous êtes avisée que, par décision du 11 mars 2008 à 11 h. 40, la présidente a prononcé votre faillite, à l'instance de Boissons Service Blad SA, Avenue du Chablais 7, 1007 Lausanne, dans la poursuite ordinaire, commination de faillite no 3160626 de l'Office des poursuites de Morges-Aubonne, et mis les frais de justice à votre charge.
Vous avez le droit de recourir au Tribunal cantonal, Cour des poursuites et faillites, par acte déposé au greffe du Tribunal d'arrondissement de La Côte, dans les 10 jours dès la présente publication.
Vous avez également le droit de demander le relief de cette décision par acte déposé au greffe précité, dans les 3 jours dès la présente publication.

Tribunal d'Arrondissement de La Côte
1260 Nyon

(04427346)